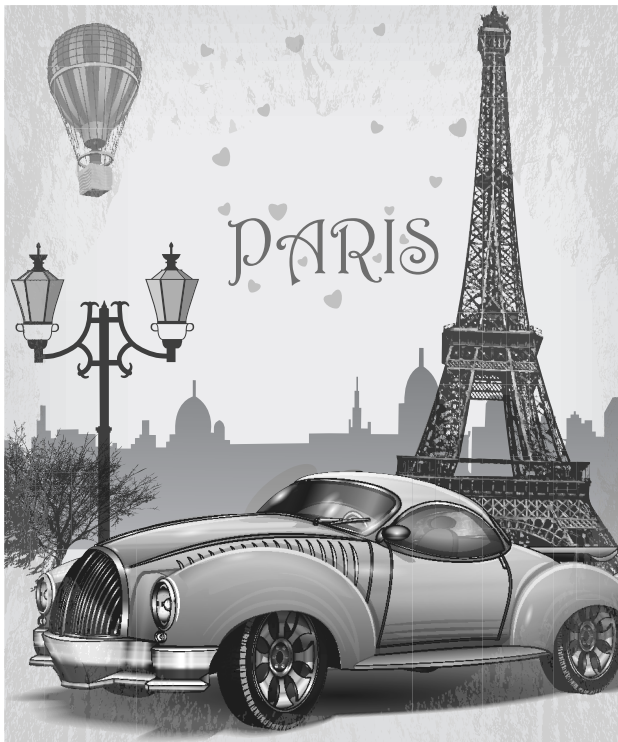


Véhicules anciens à Paris !?



Lettre de François Margolin, dans Le Monde du 26 juin 2016

(1) L'affaire prêterait plutôt à sourire si elle n'était symbolique d'une attitude et d'un choix politiques. La Mairie de Paris a ainsi décidé d'interdire, à partir du mois de juillet prochain, la circulation dans la capitale des véhicules âgés de plus de vingt ans. L'argument : ils pollueraient beaucoup plus que les autres.

(2) Le problème est que rien ne prouve que l'âge d'un véhicule implique un taux de pollution élevé. Le mien, une Mini ancien modèle, mise en service en 1989, ne pollue pas plus que n'importe quelle autre voiture neuve. Son dernier contrôle technique le prouve. L'argument ne tient donc pas.

(3) Pourquoi alors une mairie cherche-t-elle à sanctionner les

propriétaires de véhicules anciens ? Cette décision signifie plusieurs choses. La première est que l'on cherche à chasser les pauvres de Paris en les obligeant à prendre les transports en commun, dont tous ceux qui les connaissent bien savent qu'ils ne sont ni fiables ni rassurants. Qui va en effet imaginer qu'une serveuse de restaurant va rentrer chez elle, seule, en RER, en lointaine banlieue, à minuit et plus ?

(4) La deuxième est que l'on cherche à renouveler le parc de voitures en obligeant un grand nombre de gens à acheter un nouveau modèle et donc à favoriser les grands groupes de l'industrie automobile. Mais qui peut acheter aujourd'hui un véhicule de 30 mille euros ou plus, électrique, bien

sûr ? Certainement pas les classes populaires.

(5) La troisième est que l'on cherche à faire comprendre qu'il ne peut y avoir de plaisir à conduire une automobile. Or, désolé de l'avouer, il peut bien y avoir du plaisir pour conduire. Comme des millions de gens, moi, j'aime conduire, et je pense même que la voiture donne de la liberté. Aimer conduire et préférer une voiture ancienne à une voiture moderne

est un choix qui a à voir avec cette liberté.

(6) Chers élus de Paris, ne tombez pas dans le panneau qui consiste à augmenter les inégalités sociales sous prétexte de lutte contre la pollution ! Il y a aujourd'hui d'autres problèmes autrement plus importants à régler, y compris si l'on veut faire baisser le taux de particules fines. Revenez sur cette décision stupide et injuste qui, si elle est appliquée, ne nous fera plus rire.

*d'après Le Monde,
le 26 juin 2016*

Tekst 5 Véhicules anciens à Paris !?

Met zijn ingezonden brief protesteert François Margolin tegen het voorgenomen beleid van de gemeente Parijs om auto's die ouder zijn dan 20 jaar uit de stad te weren omdat die meer zouden vervuilen dan nieuwe auto's.

- 3p 11 Geef van elke bewering aan of deze wel of niet overeenkomt met de tekst. Volgens François Margolin
- 1 is zijn auto niet schadelijker voor het milieu dan nieuwe auto's.
 - 2 dwingt de gemeente met het verbod arme mensen om met het openbaar vervoer te reizen.
 - 3 maakt het weren van oude auto's uit het centrum de aanleg van parkeerplaatsen aan de rand van de stad noodzakelijk.
 - 4 moet je iemand de keuze laten om in een oude auto te rijden of in een nieuwe.
 - 5 zou de gemeente zich met belangrijkere zaken bezig moeten houden.
- Noteer 'wel' of 'niet' achter elk nummer op het antwoordblad.

Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.